

Objet : Classement des puériculteurs et puéricultrices dans l'enseignement fondamental officiel subventionné ordinaire pour l'année scolaire 2008-2009
Zone 6 – NAMUR

Réseaux : OS

Niveaux : FOND (PE/Ord)

Période : année scolaire 2008-2009

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles et fondamentales **officielles subventionnées de la zone de Namur.**

POUR INFORMATION :

- Aux chefs de l'Administration centrale ;
- Aux membres des services d'Inspection ;
- Aux Syndicats du personnel enseignant ;
- Aux organes de coordination et de représentation des Pouvoirs organisateurs de l'enseignement fondamental **officiel subventionné.**

Autorités : Commission zonale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire **officiel subventionné**, ordinaire et spécialisé, zone de Namur

Signataire : Monique LAMOULINE, Présidente

Gestionnaires : AGPE/DGPES/Direction déconcentrée de Namur

Personne-ressource : Catherine STASSIN, bureau 105, 41 Av. Gouverneur Bovesse, 5100 Jambes
Tél. 081/33.01.88

Renvois :

- Décret du 12 mai 2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française ;
- Décret du 02 juin 2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française ;
- Circulaire n°2234 du 18 mars 2008 relative à l'engagement de puéricultrices dans l'enseignement maternel ordinaire pour l'année scolaire 2008-2009 – réseau **officiel subventionné** ;
- Circulaire n°2251 du 28 mars 2008 relative aux règles statutaires d'engagement et de nomination de puéricultrices dans l'enseignement maternel ordinaire.

Nombre de pages : 2

Annexe : 1

Téléphone pour duplicata : site web <http://www.adm.cfwb.be>

Mots-clé : Statut – Puériculteur/trices

J'invite les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements à prendre connaissance, en annexe à la présente circulaire, du tableau de classement des anciennetés acquises au 30 juin 2008 par les puériculteurs et puéricultrices au sein de la zone de Namur pour l'enseignement fondamental ordinaire **officiel subventionné**.

Ce classement est réalisé en application de l'article 28, §2, du décret du 12 mai 2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs/trices et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française.

J'attire l'attention des Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements sur ce que **seuls les membres du personnel ayant fait acte de candidature dans les formes et les délais prescrits à l'article 28, §8, alinéa 1er du même décret tel que modifié par l'article 114 du décret du 02 juin 2006, sont repris dans le présent classement.**

Les informations reprises se basent sur les données vérifiées par l'Administration et validées par la Commission zonale de gestion des emplois compétente.

Il est rappelé que ce classement devra impérativement être pris en compte pour l'engagement des puériculteurs et puéricultrices sous statut APE dans les établissements relevant de ce réseau et de cette zone, selon les dispositions du décret du 12 mai 2004 précité.

J'attire l'attention des Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements sur la proposition d'attribution d'un emploi statutaire aux **3 premières puéricultrices de ce classement.**

Nous renvoyons à ce propos aux instructions qui ont été fournies précédemment **par les circulaires n° 2234 du 18 mars 2008 et n° 2251 du 28 mars 2008.**

Pour chaque puéricultrice ou puériculteur, les coordonnées et numéro de classement sont repris en annexe.

En application de l'article 28, §9, du décret du 12 mai 2004 tel que modifié par l'article 114 du décret du 02 juin 2006, j'invite les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements à communiquer aux puériculteurs et puéricultrices qui le souhaitent leur numéro d'ordre dans le présent classement pour ce qui les concerne.

Je rappelle, par ailleurs, qu'aux termes de l'article 28, §8, 2ème alinéa, du même décret tel que modifié par l'article 114 du décret du 02 juin 2006, les Pouvoirs organisateurs ont **l'obligation d'informer le Président (ou la Présidente) de la Commission zonale des engagements réalisés en vertu du présent classement zonal.**

Pour leur attention à ce qui précède, nous remercions déjà les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements.

La Présidente,

Monique LAMOULINE

Décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire (application de l'article 28, § 2 et 3)

COMMISSION ZONALE DE GESTION DES EMPLOIS

Réseau : Officiel

Caractère :

Zone géographique : NAMUR

Présidente : Monique LAMOULINE

Personnes ressources : Catherine STASSIN, bureau 105, 41 Av. Gouverneur Bovesse, 5100 Jambes

Tél : 081/33.01.88

**CLASSEMENT DES PUERICULTEURS(TRICES)
PAR ORDRE DECROISSANT DU NOMBRE DE JOURS D'ANCIENNETE (600 jours et plus)**

MATRICULE	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	N° D'ORDRE
25808170881	BONNE	Jeannine	RUE DAVID 1 5190 MOUSTIER-SUR-SAMBRE	1
26208260744	BRICHART	Brigitte	RUE DU CHESSELET 178 5060 SAMBREVILLE	2
26212090759	PUISSANT	Christine	RUE DE FOSSES 16 5150 FLOREFFE	3
26404051086	LEPONCE	Martine	IMPASSE DE LA CACHETTE 4 5340 FAULX-LES-TOMBES	4
26110011622	BURTON	Chantal	RUE DE LA LADERIE 7A 5080 EMINES	5
26708160241	NEUVILLE	Carine	RUE BOIS-DAME AGIS 103 5352 PERWEZ-OHEY	6
26707260418	GUILLAUME	Nathalie	RUE DE ROMEDENNE 40 5150 FLOREFFE	7
25603141684	LENS	Odette	RUE DU PAYS-DU-ROI 14 5377 SOMME-LEUZE	8
26209290825	MALLIEN	Sophie	RUE DE LA PETITE RHEE 8 4219 MEEFFE	9
27105250131	COLLARD	Véronique	RUE JOSEPH WANET 7 5020 VEDRIN	10
27404150879	LASCHET	Catherine	CHAUSSEE 4 5530 YVOIR	11
27201260434	ANGOT	Françoise	RUE DE LA CROISETTE 56 5670 OLLOY-SUR-VIROIN	12
27504250327	COLLARD	Virginie	CHAUSSEE DE WATERLOO 374 5002 SAINT-SERVAIS	13
27402140209	HOSTIN	Stéphanie	RUE TASIAUX 55 5590 CINEY	14
26202221604	DELVAUX	Béatrice	RUE HAUTE 18 A 5537 DENEÉ	15
27609050117	COLOT	Christelle	RUE DE ROUILLON 83 5537 BIOUL	16
27912100188	PONCELET	Aurélié	RUE DU PATRONAGE 23 5580 WAVREILLE	17
26912220923	GELINNE	Sabine	RUE DU COQUELET 107 5000 NAMUR	18

MATRICULE	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	N° D'ORDRE
26205091022	GILLES	Fabienne	RUE DE VELAINE 42 5060 TAMINES	19
27910140590	BROUIR	Delphine	RUE DE MONIN 54 5362 ACHET	20
27309060492	LEGNIERE	Nathalie	AVENUE DE NINOVE 125 5580 JEMELLE	21
27204120251	MARCHAL	Mirella	RUE SARAZIN 5 5650 FRAIRE	22
27501301032	DECOUX	Sabrina	AVENUE JULES-BRUYR 26 5030 GEMBLOUX	23
27607070723	PUISSANT	Géraldine	RUE GILET-VILLE, 54 5170 PROFONDEVILLE	24
27507170225	DELACOLLETTE	Annabelle	RUE AL'AGIMONT 5 5540 HASTIERE	25
25806222072	ADAM	Giliane	RUE DE MONT 57 6924 LOMPREZ	26
27710160541	MICHEL	Caroline	RUE DES ARTISANS 22 5560 MESNIL-ST-BLAISE	27
28107210641	NOËL	Séverine	RUE COURTIL MOUTON 18 5630 CERFONTAINE	28
28005230779	BRIHAYE	Françoise	RUE DE ROCROI 41 6464 BAILEUX	29
26903030964	NEUFCEUR	Corinne	RUE HAIE JADOT 3 5360 HAMOIS	30
28303150146	BIOT	Stéphanie	RUE DONAT-MASSON, 20 5070 FOSSES-LA-VILLE	31
27910110205	BARRAS	Séverine	RUE ERRHEMANS 5 5380 BIERWART	32
28006110709	BLOUQUIAU	Snjerana	RUE CELESTIN HASTIR 68/1 5150 FLOREFFE	33
27310101362	BAYOT	Sophie	RUE DES RY DE RY 1 5650 WALCOURT	34
27607241165	BODART	Caroline	RUE BORD DU BOIS 15 5100 DAVE	35
27203280113	GILLARD	Annick	RUE DES ALOUETTES, 1 5360 NATOYE	36
27511230268	VIRLEE	Jennifer	RUE DU PAJOT 22 5190 SPY	37
28501170203	TISLAIR	Valérie	RUE ALFRED BARRE 6/1 5170 BOIS-DE-VILLERS	38
26509181567	TENIAS MORLANS	Lydia	CHEMINS DES MEUNIERS 9 5651 THY-LE-CHÂTEAU	39

Signature de la Présidente :